

SEJOUR BRESSE EN VÉLO juillet 2023 « A bicyclette »

Non je citerai ni Yves, ni Freddie et encore moins Bénabar car tu ne connais aucun de ces 3!

Les cheveux aux vent tel un biker sans moustache (oh oui, tu n'es encore qu'un ado pré-pubère) et sellée sur ton deux roues, le paysage va défiler au ralenti car ce sera tout simplement la balade des ados heureux.

Du vélo pépère, sans grande difficulté; même ta grand-mère peut le faire!

Ta sueur va perler sur le bitume et ton cœur va vibrer dans la tribune.

En ligne de mire, le festival des Arts de Rue de Châlon-sur-Saône.

Un road trip pour les sportifs et les artistes!

Amateurs et amatrices de Phileas Fogg, ce séjour est fait pour toi!

Enfile ton cuissard, ton casque de vélo, ton crop top en crochet noir et tes lunettes de charo!

Voici un séjour en décor naturel dans la Bresse avec sa dose de vivant et d'émotions pendant le festival!

Prêt et prête à t'offrir un séjour riche en émotions et en sensations! Et pas trop cher pour tes parents!

Pour ce séjour composé de 6 jours/5 nuits, nous allons sillonnés la Bresse en empruntant la voie verte. Des haltes dans des bleds inconnus, du bivouac dans des campings ***, l'ambiance d'un festoch de rue, te voilà devenu un vrai baroudeur! Tente de 2 à 3 personnes, cuisine locale et faite maison par toi-même, la vie en camping et son organisation millimétrée; bref les joies de la vie en communauté!

Au programme, **du vélo, du vélo, rien que du vélo! Un stop dans un AQUAPARK, de la baignade, des vrais moments de vie en somme, non en Bresse et bien sûr Châlon!**

Allez passe le message à ton voisin! YOLO

ATTENTION, le nombre de places est limité à 16 jeunes



Je veux en savoir plus !

Le bulletin d'inscription pour le Secteur Jeunes est à rendre avant le **vendredi 30 juin 2023**

- dans la boîte aux lettres **TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ**

- directement auprès de Franck dans les collèges

- par mail à : secteurjeunes-orgelet@terredemeraude.fr

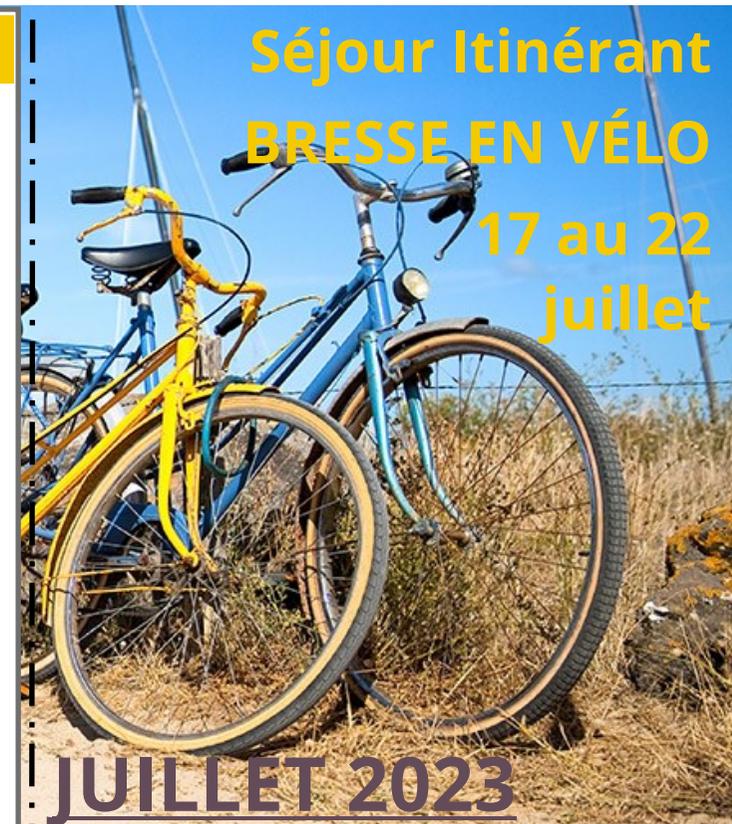
(voir conditions d'inscriptions dans le feuillet ci-joint, « Secteur Jeunes Règlement Intérieur »).

Les jeunes ayant déjà fréquenté le Secteur Jeunes depuis les vacances de la Toussaint 2022 n'ont pas de dossier à remplir. Pour les autres, un dossier complet (année 2022/2023) sera à fournir ainsi que votre dernier avis d'imposition (2022 sur revenus 2021)

Pour plus de renseignements le Secteur Jeunes est ouvert en temps administratif, les mardis et jeudis après-midis de 14h00 à 17h00

ATTENTION, ce programme est susceptible de modification

**Séjour Itinérant
BRESSE EN VÉLO
17 au 22
juillet**



**Tu es scolarisé(e) au collège/au lycée ?!
Tu n'as pas grand-chose de prévu pendant tes vacances ?!**

Alors viens rejoindre le Secteur Jeunes de Terre d'Émeraude!

Adresse administrative :

« Secteur Jeunes »
TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ

4 chemin du quart—39270 ORGELET

Renseignements et inscriptions

www.terredemeraude.fr

secteurjeunes-orgelet@terredemeraude.fr

03.84.25.48.25 // 06.33.98.26.41



Bulletin d'inscription SEJOUR ÉTÉ

Nom :Prénom :
Né(e) le :à.....
Age :ans Classe :
Téléphone :
Nom du responsable légal
.....
Adresse:
.....
N° de téléphone (urgences):
.....
Mail du responsable (confirmation inscription)
.....
Signature des parents :

Modalités d'inscriptions

1 / Je réside sur la CC de Terre d'Émeraude, je veux inscrire mon enfant

Les inscriptions sont ouvertes du **mercredi 17 mai au vendredi 30 juin 2023**.

Vous pouvez inscrire votre enfant :

- En déposant le bulletin d'inscription auprès du responsable du Secteur Jeunes ou d'un ALSH ou dans la boîte aux lettres de Terre d'Émeraude Communauté.
- Directement auprès de Franck lors de ses interventions dans les collèges
- Par mail à l'adresse suivante: secteurjeunes-orgelet@terredemeraude.fr à partir du **mercredi 17 mai**.

Dans tous les cas, un courriel de confirmation d'inscription vous sera renvoyé après réception de toutes les pièces administratives.

Les inscriptions seront considérées comme définitives à compter du vendredi 30 juin 2023. Toute annulation au-delà de cette date sera impossible à l'exception de la présentation d'un certificat médical attestant que votre enfant ne pourra pas participer au séjour pour des raisons médicales. Toute réservation sera facturée.

2 / Je réside à l'extérieur de la CC de Terre d'Émeraude et je souhaite inscrire mon enfant

Les inscriptions des enfants ou jeunes extérieurs à la CC sont ouvertes à partir du **26 juin 2023**, sous réserve de places disponibles. Son inscription sera confirmée par mail le **30 juin** uniquement s'il reste des places disponibles.

ATTENTION: *Tout autre mode d'inscription, mot dans le cartable, messages téléphoniques ...ne sera pas pris en compte.*

Les inscriptions doivent être faites par les parents ou un membre de la famille proche (papi, mamie, oncle ou tante). Les demandes d'inscriptions pour des enfants des amis ou connaissances seront refusées.

3 / Mon enfant/jeune est inscrit, et maintenant ?

Après la clôture des inscriptions, l'équipe d'animation du séjour vous propose :

Réunion d'information séjour Bresse en Vélo

le mardi 04 juillet de 18h à 19h à la salle TBI de l'école d'ORGELET

Si vous ne pouvez pas vous rendre disponible ce jour-là, un compte rendu vous sera envoyé par mail

Vous pourrez échanger avec l'équipe sur la programmation, le déroulement du séjour, les différents documents administratifs (fiche sanitaire, trousseau etc...).

4/ Facturation

Le séjour est facturé par le Secteur Jeunes de Terre d'Émeraude après son déroulement. Le règlement sera à effectuer auprès du trésor public de Saint-Claude.

Pour les bénéficiaires du bon CAF (séjour de vacances), ils devront être fournis au moment de l'inscription de l'enfant.

TARIFS SEJOUR ÉTÉ 2023

	Revenus Mensuels du Foyer	Tarif
BRESSE EN VELO Séjour ados 12/17 ans Du 17 au 22 juillet	moins de 650 euros	165,00 €
	651 euros à 1500 euros	175,00 €
	1501 euros à 2500 euros	185,00 €
	2501 euros à 3500 euros	195,00 €
	3501 euros à 4499 euros	205,00 €
	Plus de 4500 euros	215,00 €

Bons CAF. La CAF du Jura verse, pour les familles ayant un quotient familial inférieur ou égal à 750, une prestation de 18€50 par jour. Soit un montant à déduire de 92.50€ par séjour. Le bon CAF est à fournir au moment de l'inscription pour en bénéficier.